

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n °3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :</p> <p>Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées	

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

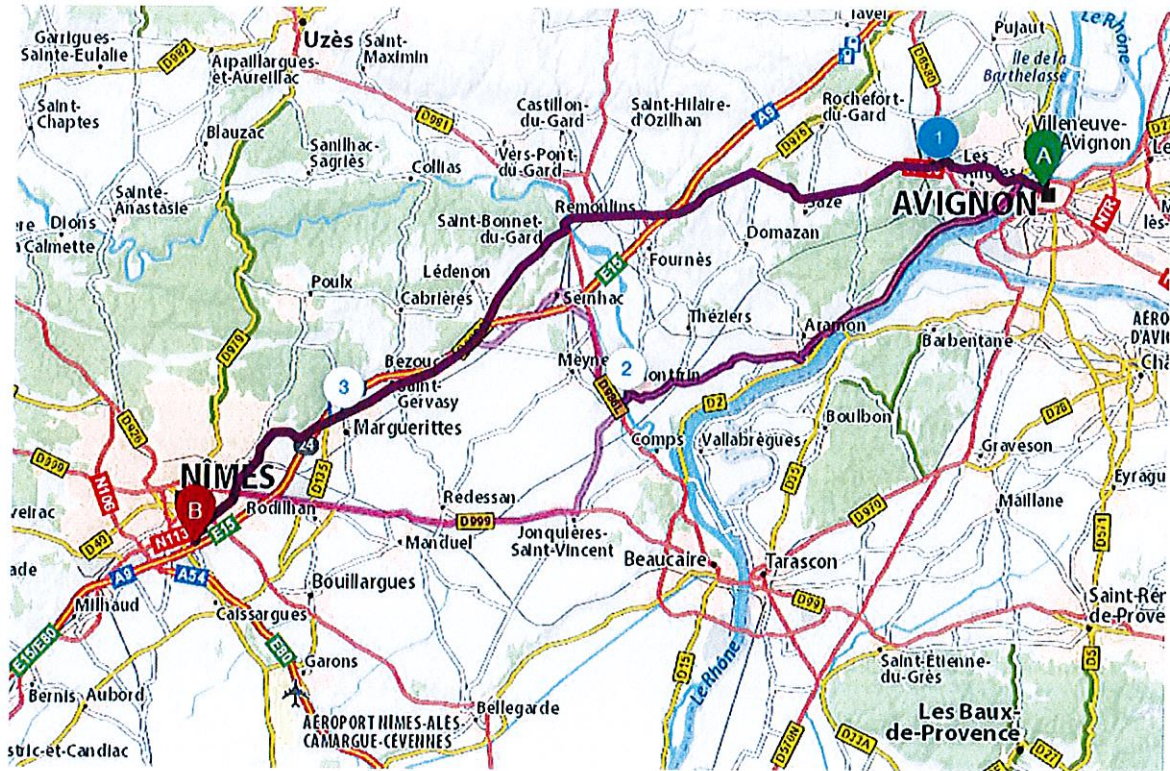
<p>Origine² de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>AVIGNON</p> <p>Parking Autocars Saint-Benezet, Boulevard du Rhône, 84000 Avignon</p> <p>43.952499, 4.804022</p>
<p>Destination³ de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>NÎMES</p> <p>Avenue du Languedoc, 30000 Nîmes, France</p> <p>43.817307,4.36177</p>
<p>Itinéraire(s) envisagé(s)</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 1</p> <p>Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Avignon-Nîmes</p>
<p>Temps de parcours</p> <p><i>(en heures et minutes)</i></p>	<p>00h40min</p>
<p>Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 2</p> <p>Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Avignon-Nîmes</p>

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Avignon <-> Nîmes



Pièce jointe n°2 : Fréquence de passage

AVIGNON <> NÎMES

- Sens Avignon > Nîmes

	Quotidien
AVIGNON Départ <i>Boulevard du Rhône</i>	21h15
NÎMES Arrivée <i>Avenue du Languedoc</i>	21h55
OFFRE MAXIMUM PAR TRAJET	1 car 57 places

- Sens Nîmes > Avignon

	Quotidien
NÎMES Départ <i>Avenue du Languedoc</i>	11h50
AVIGNON Arrivée <i>Boulevard du Rhône</i>	12h30
OFFRE MAXIMUM PAR TRAJET	1 cars 57 places